

#396 « Notre témoignage n'est-il pas attendu plus qu'il n'y paraît ? »

Au chapitre 24 du livre des Actes des Apôtres, nous retrouvons saint Paul à Césarée, aux mains du gouverneur romain Félix, toujours emprisonné. Paul témoigne devant les autorités politiques et romaines de sa foi en celui qu'il avait tout d'abord combattu, Jésus-Christ et qui est devenu le centre de sa vie missionnaire.

Devant Félix et devant ses accusateurs, Paul fonde son discours sur sa foi en la Résurrection. Voici ce qu'il leur dit : « mon espérance en Dieu, et ce qu'ils attendent eux-mêmes, c'est qu'il va y avoir une résurrection des justes et des injustes. C'est pourquoi, moi aussi, je m'efforce de garder une conscience irréprochable en toute chose devant Dieu et devant les hommes » (Act 24,15-16). C'est très intéressant car l'espérance nous fait désirer ce que nous ne voyons pas, la Gloire de Dieu, et ainsi entrevoir notre propre résurrection. Tous, nous ressusciterons, nous dit Paul, que l'on soit parmi les justes ou les injustes. Mais ensuite que nous adviendra-t-il ? Paul ne parle pas du jugement qui l'attend, mais il dit clairement qu'il « s'efforce de garder une conscience irréprochable, en toute chose ». « Fuir le mal avec horreur » est une demande explicite de la Parole de Dieu. Et si l'esprit du mal nomme bien ce qui est mal, nous qui avons la foi en Jésus-Christ ne pouvons pas négocier avec ce mal. Certaines valeurs de la société civile ne sont pas les nôtres. Elles n'ont plus comme fondement la loi naturelle reçue comme un don divin. L'autorisation de tuer a été votée en France le 17 juillet 2026. L'avortement se banalise comme dans l'État américain du Massachusetts où il est dorénavant permis à tout âge de l'enfant in utero, et soumis au seul avis d'un médecin. Aurons-nous la conscience irréprochable quand nous verrons Dieu face à face et qu'il sera notre juge ? Notre baptême est une promesse de vie éternelle mais cette promesse se réalisera pour ceux qui auront fait la volonté de Dieu. Quant aux « injustes », prions intensément pour que la justice divine ne s'abatte pas sur eux et que le Sauveur leur octroie sa miséricorde. Vivre avec une conscience droite est source de paix intérieure et de joie spirituelle. Certes, le choix du bien est exigeant, comme celui de la communion et de la fidélité. Aimer est une grande œuvre et l'Esprit nous pousse

en ce sens. Pourtant tant de personnes vivent séparées de leur famille, où la division a rompu les relations. Ce sont souvent des situations humaines bien tristes.

Le gouverneur Félix n'était pas pressé de formuler son jugement, ainsi Paul demeura longtemps enfermé dans sa geôle, toujours menacé par les accusations des autorités religieuses de Jérusalem. Mesurons-nous quelle patience il lui fallut ? Son temps était pourtant précieux pour la mission. Heureusement Paul croyait en la Providence de Dieu pour accepter d'être empêché d'aller de ville en ville annoncer le salut en Jésus-Christ. Devant les contrariétés qui changent nos projets, avons-nous cette même patience, fondée en la certitude que le Seigneur tient notre vie dans sa main ?

C'est ainsi que « deux années s'écoulèrent ; Félix reçut comme successeur Porcius Festus » (Act 24,27). Festus à son arrivée souhaita solder rapidement ce dossier et il proposa à Paul un jugement au tribunal à Jérusalem. C'est alors que Paul, bien conscient des dangers qui le menaçaient en cette ville, fit le choix radical d'en appeler à la justice impériale, donc à Rome. Le récit des Actes rapporte ceci :

« Paul répondit : “Je suis ici devant le tribunal impérial : c'est là qu'il me faut être jugé. Je ne suis coupable de rien contre les Juifs, comme toi-même tu t'en rends fort bien compte. Si donc je suis coupable et si j'ai fait quelque chose qui mérite la mort, je ne refuse pas de mourir. Mais s'il ne reste rien des accusations que ces gens-là portent contre moi, personne ne peut leur faire la faveur de me livrer à eux. J'en appelle à l'empereur”. Alors, après avoir conféré avec son conseil, Festus déclara : “Tu en as appelé à l'empereur, tu iras devant l'empereur” » (Act 25,10-12)

N'imaginons pas que ce sera pour Paul un voyage facile. Il parle de ses conditions de détention durant ses déplacements par voie de terre ou de mer. Il mentionne plusieurs fois les liens qui l'entravent dans son épître aux Philippiens. Et dans l'épître aux Éphésiens, il n'hésite pas à dire « qu'il est en ambassade dans les chaînes » (Eph 6,20), lui « le prisonnier du Christ » (Eph 3,1). Ainsi parle-t-il plusieurs fois de ces liens, et il ajoute : « je souffre jusqu'à être lié comme un malfaiteur ; mais la parole de Dieu n'est pas liée » (2Tm 2,9). Nous savons que Paul n'a de cesse de proclamer la Parole de Dieu, l'évangile, « à temps et à contretemps » dira-t-il. Il porte cette Parole vers le monde, c'est pour lui cela être en ambassade. Il représente le Roi des rois, et parle en son nom des merveilles

que Dieu opère. Dans les Actes, il est dit qu'il est attaché jour et nuit à un garde. Paul n'a donc pas d'espace personnel, mais pourtant rien ne l'arrête quand il faut témoigner. Cette captivité « dans les liens » sera un témoignage fécond qui touchera les disciples qui le connaissent et qui le rencontrent sur cette route romaine. Ainsi se répand le message du Christ qui atteint des personnes nouvelles et en fait des disciples.

Concluons ce message en nous demandant si nous sommes prêts à témoigner de notre foi devant les autorités ? En effet, la laïcité n'affirme plus seulement la neutralité de l'État vis-à-vis des religions, elle défend une vision sociétale sans religion. Les calvaires placés aux carrefours dans la campagne sont menacés. Nos écoles catholiques sont contestées du dehors et aussi du dedans par certains professeurs qui pourtant ont fait le choix du privé sans adhérer à l'évangile. Dans certains lieux, porter la croix ou la médaille de Notre-Dame c'est risquer des regards désapprobateurs ou des réflexions parfois désobligeantes. Or si l'Église n'est pas exempte de fautes, elle a fait et elle fait toujours beaucoup de bien en rapprochant les personnes, en soutenant les malades, en ouvrant sa porte à tous, en appelant à l'amour et à la vérité quand la violence devient courante. Je me demande souvent pourquoi tant de voix veulent la faire taire alors que le message qu'elle porte est extraordinaire et vise à la communion, source de bonheur. Oui, nous pouvons y voir la violence du mal, l'œuvre des démons et de ceux qui ont choisi le camp du malin. Mais comme Paul, nous continuerons à porter haut le témoignage de l'amour manifesté par Jésus, car nous avons cru et nous croyons en lui. Il est celui qui peut nous rassembler en nous pardonnant nos péchés.

Prions inlassablement, en cette fin des vacances scolaires. À la rentrée, le projet Chartres 2040 permettra de réfléchir à l'avenir qui est devant nous dans la lumière du Saint Esprit au sein de nos paroisses et de nos mouvements, et de valoriser le besoin d'engagement des chrétiens pour faire de notre Église un lieu vivant et accueillant. Mettons-nous à l'écoute de Dieu, dans une prière personnelle et quotidienne, qui parle au cœur de l'homme « dans le murmure d'une brise légère ».

Notre Père.